

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1947)  
**Heft:** 7

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SCHWEIZER KUNST ART SUISSE ARTE SVIZZERA

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER BILDHAUER UND ARCHITEKTEN  
ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES  
ORGANO UFFICIALE DELLA SOCIETÀ PITTORI SCULTORI E ARCHITETTI SVIZZERI

JÄHRLICH 10 NUMMERN  
10 NUMÉROS PAR AN  
Nº 7  
JUILLET 1947  
JULI 1947

## Nos assemblées de 1947 à Sion.

Quelques craintes exprimées ici et là quant au succès de nos assemblées à Sion, vu l'éloignement pour un certain nombre de collègues, n'avaient heureusement pas freiné le bel optimisme des organisateurs. Le charme de la capitale valaisanne, ses coutumes, la raclette prévue à Savièse pour le dimanche et certainement pour une grande part la perspective d'y entendre le fameux groupe mixte costumé dont l'éloge n'est plus à faire — j'ai nommé la Chanson valaisanne —, tout cela fit que plus de 100 sociétaires dont un bon nombre accompagné de leurs épouses (alors que le nombre effectif des délégués n'était que de 36), étaient réunis samedi soir 5 juillet dans la grande salle de l'hôtel de la Paix et Poste. Relevons que la délégation de St. Gall qui avait pourtant le plus long voyage, était accompagnée de plusieurs membres non délégués.

Rompant pour une fois avec la tradition du banquet officiel le dimanche, c'est au repas du samedi soir qu'avaient été invités la plupart des hôtes officiels. La municipalité de Sion était représentée par M. H. Dufour, architecte et conseiller municipal, le musée de Sion par M. Wolff. Le président de la Confédération, M. Ph. Etter, chef du département fédéral de l'intérieur et le 1er secrétaire de ce dernier, M. M. DuPasquier, de même que le Conseil d'Etat du Valais nous avaient malheureusement priés d'excuser leur absence. Mlle Hedwig Frei de Bâle nous fit l'honneur de représenter ses sœurs-artistes dont elle est la distinguée présidente centrale. Les sociétés sœurs, des écrivains, des musiciens et des architectes, ainsi que les président, trésorier et secrétaire de la caisse de secours et de la caisse de maladie pour artistes suisses étaient empêchés. M. Maurice Zermatten, le chantre par excellence du Valais, était professionnellement retenu ailleurs, ce que nous avons vivement regretté ; un fort bel article de lui a paru dans le dernier numéro de l'*Art suisse*. Au dessert déjà, la Chanson valaisanne, sous l'expertise direction de son chef distingué M. Georges Haeneni, créa l'ambiance par le charme des voix pures et cultivées, la grâce des chanteuses et le chatoiement de leurs beaux costumes aux vives couleurs. A 3 ou 4 reprises, le groupe se fit entendre, soit en choeurs d'ensemble, tour à tour malicieux ou graves soit en soli exécutés par l'une ou l'autre des choristes, dames ou messieurs. Les applaudissements ne le furent pas mesurés et la Chanson valaisanne se tailla une fois de plus un succès mérité. Si ce n'était un lieu commun que de lui décerner des louanges, j'en dirais bien plus ; mais après les éloges portés sur elle par la grande presse internationale (ne s'est-elle pas déjà souvent fait entendre à l'étranger), peu lui chaut sans doute ceux d'une follique comme l'*Art suisse* ! Qu'elle nous permette simplement de lui dire tout le plaisir qu'elle nous a procuré et de l'en remercier du fond du cœur.

Le discours du président fut le seul morceau oratoire de la soirée, mais comme toujours il sut charmer les oreilles — féminines surtout — par les paroles qu'il prononça.

Chaque convive emporta, avec espérance un bon souvenir de cette soirée, une charmante eau-forte exécutée par un artiste neu-châtelois, Marcel North, et imprimée à la presse à main par Ernest Kempfer, tous deux ayant œuvré à titre gracieux. Grâces leur soit rendues, ainsi qu'à Albert Chavaz, de Savièse, dont l'aide dans l'organisation de ces journées nous fut très précieuse.

Un orchestre au rythme endiablé fit ensuite tourner les couples jusqu'à la fatidique heure de police.

Au cours de la soirée, le caissier central Theo Glinz, dans un très spirituel et amusant discours mi en français mi en allemand, remit à la section de Zurich une channe valaisanne à l'occasion de l'admission, toute récente, de son 300e membre passif. Arnold Huggler transmit les dernières nouvelles mondiales et eut son succès accoutumé.

Dimanche matin, grand beau temps (comme prévu !). L'assemblée générale fut assez promptement liquidée et les cars transportèrent à Savièse les cent et quelques amateurs de raclette ; pour beaucoup une révélation. M. et Mme Héritier firent les choses très bien ; quelques protestations — isolées du reste — s'élevèrent bien quant au nombre des MC ; (il y avait eu malentendu, avons-nous appris par la suite). Une raclette, ça se déguste, ça se mange, ça s'arrose mais ça ne se décrit pas. Nous n'avons pas de statistique sur le nombre moyen des portions, mais il est permis de croire que ce nombre se tient dans une bonne moyenne. Quel charmant spectacle que ces tables dressées sous les ombrages (!) d'un verger, face aux montagnes blanches ! Là aussi la gaîté était dans tous les coeurs et sur tous les visages. Le service était fait par de charmantes jeunes Savièses, dans leurs costumes des dimanches, comme il se doit, et M. le curé de Savièse avait bien voulu être des nôtres. L'ami Huggler y alla de son discours improvisé, des enfants chantèrent — un bon point à la petite Marie si naturelle — accompagnés à la guitare par Heussler de Zurich, et soutenus et encouragés par Gueydan de Lausanne.

Puis ce fut la descente sur Sion pour l'heure inexorable des trains, qui en car, qui à pied par les chemins pierreux, à travers les coteaux ensoleillés de « ce pays merveilleux où le Rhône a son cours, ce beau Valais qui reste mes amours ! ».

A. D.

## Zu unseren Versammlungen in Sion.

Wenn auch zuvor einige vereinzelte Stimmen den Erfolg unserer Versammlungen in Sion, wegen der grossen Entfernung für manche Kollegen, in Frage stellten, so vermochten dieselben doch den freudigen Optimismus der Veranstalter nicht zu beeinträchtigen. Der Reiz des walliser Hauptortes, seine Sitten und Gebräuche, die für den Sonntag vorgesehene « Raclette » und gewiss nicht zuletzt die Aussicht einmal die berühmte Trachtengruppe « Chanson Valaisanne » nicht nur zu hören sondern auch zu sehen, alles das bewirkte, dass über 100 Mitglieder, zum Teil von ihren Gattinnen begleitet sich am Samstag Abend den 5. Juli im grossen Saal des Hotel Paix & Poste einfanden.

Mit der Gewohnheit das offizielle Bankett am Sonntag abzuhalten wurde für einmal gebrochen und es wurden die offiziellen Gäste schon auf den Samstag Abend eingeladen. Der Stadtrat von Sion liess sich durch Herrn H. Dufour, Architekt und Stadtrat, das Museum durch Herrn Wolff vertreten. Bundespräsident Etter, Vorsteher des eidg. Departements des Innern, dessen 1. Sekretär Herr M. Du Pasquier sowie der Regierungsrat des Kanton Wallis liessen sich leider entschuldigen. Fr. Hedwig Frei, Zentralpräsidentin der Malerinnen und Bildhauerinnen beeindruckte uns durch Ihre Anwesenheit. Die Vertreter der 3 Schwestergesellschaften, der Schriftsteller, Tonkünstler und Architekten, wie auch der Quästor und der Aktuar der Unterstützungskasse und der Krankenkasse waren an